

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3010 - Jeudi 28 Septembre 2017 - Prix : 200 Fc

BUDGET RECTIFICATIF 2017

Le gouvernement revoie sa copie



Le vice président de l'assemblée au perchoir pour l'examen de la loi rectificative des finances

Le gouvernement revoit ses ambitions à la baisse pour le budget 2017. Il se serait passé de près de 81 milliards en ce qui concerne les recettes internes à 64 milliards fc, selon le projet de budget rectificatif 2017 qui vient d'être soumis aux députés pour examen et adoption.

LIRE SUITE PAGE 3

FONCTION PUBLIQUE

La FOP lance des contrôles physiques pour l'ensemble des fonctionnaires de l'Etat

Le gouvernement comorien a recommandé à la fonction publique de lancer des contrôles physiques sur les agents de l'Etat. Il va concerner tous les agents de l'Union comme des îles. L'opération a commencé depuis mardi 26 septembre dernier et va prendre fin en Janvier 2018.

LIRE SUITE PAGE 3

Prières aux heures officielles Du 26 au 30 Septembre 2017

Lever du soleil:

05h 54mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 41mn

Dhouhr : 12h 02mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



LITTÉRATURE

Mahamoud M'SAIDIE « J'avais envie de revenir pour voir ma famille et voir comment je peux m'y installer un jour »

Mahamoud M'SAIDIE, écrivain comorien qui a quitté son pays depuis 1987 se trouve actuellement en vacances pour voir sa famille, visiter le pays et surtout voir comment il pourra enfin s'installer prochainement. Ce natif de Mdé dans la région de Bambao a rendu visite à La Gazette des Comores avec certains exemplaires de ses ouvrages.

Mahamoud M'SAIDIE est peut-être inconnu dans les milieux sociaux, mais il est bien connu dans le monde de la littérature. Ce natif de Mdé ya Bambao à Ngazidja, amoureux de la littérature comparée, a pu publier, au total 15 ouvrages sans compter ceux qu'il a écrits avec d'autres auteurs. Il nous révèle qu'il a fait ses études primaires et secondaires à la Grande Comore et ensei-

gné le français et l'anglais au collège de Vouvouni dans le cadre du service national, après avoir obtenu un Bac littéraire en 1986.

Il a poursuivi ses études de littérature à Paris, où il a obtenu son doctorat en littérature comparée en 2000. « La littérature comparée m'a permis de connaître plusieurs types de littérature. Par exemple, les littératures américaine, africaine, de l'Océan indien, etc. », explique ce professeur de français dans plusieurs lycées en France.

Avant l'obtention de son Bac, Mahamoud M'SAIDIE écrivait déjà. Des textes que « je retravaillais pendant plusieurs années avant de les proposer à des éditeurs », révèle-t-il à La Gazette avant de préciser qu'au début ses écrits étaient essentiellement poétiques.

C'est plus tard que « je me suis tourné vers le roman, l'essai et les autres genres littéraires. J'ai publié mon premier recueil de poèmes en 2001. Il s'intitule *Le Mur du calvaire* aux Editions L'Harmattan, Paris », poursuit-il. Et lui d'ajouter

qu'il aimerait se consacrer à l'écriture du roman et du théâtre, parce que avec le roman, « j'ai largement l'espace et le temps de raconter des histoires. Quant au théâtre, c'est une façon de se rapprocher du public dans la mesure où je fais jouer mes pièces à des acteurs », insiste-t-il.

Cet écrivain comorien a fait le choix de s'installer à Paris et non dans une autre ville, parce que plusieurs membres de sa famille y vivent. Et leur présence lui a permis de mener à bien ses études. « Quant au domaine de la littérature, Paris regorge de maisons d'édition et d'associations littéraires », insiste-t-il.

Intellectuel de gauche, il exprime rarement ses opinions politiques. « Ma politique réside dans ma poésie qui est essentiellement engagée contre la pauvreté, la faim, les inégalités, la corruption, et si j'ai choisi l'enseignement c'est pour éviter d'être soupçonné de m'enrichir sur le dos du peuple, comme certains hommes politiques » dit-il.

Après avoir quitté les Comores à l'âge de 21 ans, Mahamoud



M'SAIDIE est de retour, pour voir sa famille biologique mais aussi sa famille littérature. « J'ai passé 28 ans en France sans avoir eu l'occasion de revenir au pays ne serait-ce qu'une seule fois. Alors, j'avais envie de revoir ma famille, visiter le pays et voir comment je peux

m'y installer un jour », conclut-il. Pour lui, un mois et demi de vacances dans les îles de la Lune, c'est très court, mais c'est mieux que rien. Il promet de revenir l'année prochaine.

Ibnu M. Abdou

ELECTRICITÉ D'ANJOUAN (EDA) :

Saindou Malidé s'enorgueillit de son « exploit »

Pour avoir épongé tous les arriérés de salaires, et augmenté « spectaculairement » les recettes de l'entreprise publique, le directeur d'EDA obtient les congratulations du gouvernement.

16 mois d'arriérés de salaire épongés, dont 8 pour l'année 2008 et 8 pour l'an 2009. C'est en tout cas ce qu'a démontré le directeur général d'Electricité d'Anjouan (Eda), au directeur de cabinet du chef de l'Etat en charge de la défense, vendredi dernier à Anjouan au

cours d'une rencontre qui a vu la présence de « plus de la moitié » de l'entreprise. A en croire Saindou Malidé, le directeur d'EDA, sa société a aussi procédé à la révision des moteurs. Deux groupes concernés par une révision partielle, et un autre par une révision générale. « Désormais on prend notre vitesse de croisière », se vante Malidé, au sortir de la rencontre.

« Auparavant, EDA faisait 100 millions KMF de recettes. Aujourd'hui, elle est à 200 millions », renchérit pour sa part le directeur de cabinet du chef de l'Etat, qualifiant les 200 millions de

« recettes spectaculaires ». A l'aune de ses informations, Youssoufa Mohamed Ali alias Belou poursuit que, sur 22 000 litres de gasoil par jour, « l'Etat subventionne 7000 litres et EDA prend en charge les 15 000 litres restants ». « Nous n'avons aucun problème avec la société comorienne des hydrocarbures », joutera Saindou Malidé qui aura les congratulations du directeur de

cabinet pour ses « exploits ».

Au cours de la rencontre, le collaborateur du chef du président de la république a encouragé le personnel d'EDA à « continuer sur le même chemin afin de préserver l'entreprise ». Il leur a aussi annoncé l'arrivée prochaine de deux à trois groupes électrogènes dans le cadre du fonds d'Abu Dhabi censés appuyer le secteur énergétique du

pays. Une fois qu'EDA sera dotée de ces groupes supplémentaires, sa capacité devrait passer de cinq à neuf mégawatts. Encore faut-il que l'entreprise adopte une politique de décentralisation de ses services sur l'île avec, dans les jours à venir, une agence commerciale à Mramani et Sima.

Toufé Maecha

AVIATION CIVILE :

Un remaniement interne qui fait grincer des dents

A l'agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie (Anacm), le nouveau directeur général vient de procéder à des remaniements... et pas des moindres.

En effet, des directeurs techniques qui, jadis se sentaient intouchables viennent d'être soit relégués à des postes inférieurs, soit mis dans les couloirs. En tout cas, si licenciement il y en aura, ce qui est envisageable, pour le moment il ne s'est encore rien passé.

Le 11 de ce mois de septembre, Mohamed Chanfi Ahmad, devenu

patron de l'Anacm depuis le 25 août, a signé une pile de décisions pour, dit-on, s'entourer de personnes de confiance. La nomination la plus importante concerne Ezi-Eldine Youssouf. Anciennement chef de service chargé de la navigabilité, Ezi vient de se voir confier le poste clé de directeur de sécurité des vols, appelé DSV par les spécialistes du monde aéronautique.

Ce poste, le plus important techniquement parlant de l'Anacm, a été occupé jadis par Nassurdine Ben Ali. Ce dernier est relégué à la direction de sécurité navigation aérienne et aéroport. Une dégringolade certes pour Ben Ali, mais pas assez douloureuse contrairement à son prédécesseur qui, lui, n'est dorénavant qu'un simple

agent de l'Anacm. Rappelons que le désormais ex directeur de sécurité navigation aérienne et aéroport a été considéré par l'ancien DG comme étant son adjoint et, par conséquent, bénéficiait des avantages y afférents.

Le remaniement concerne aussi le chef du personnel. Nous avons appris que la femme qui vient d'être nommée à ce poste stratégique est une proche du [vrai] directeur général adjoint. Notons toutefois que l'intéressée a déjà eu à travailler au sein du même service à Moroni avant d'être affectée à l'aéroport de Hahaya, lieu que le personnel de l'Anacm qualifie métaphoriquement de « Guantanamo ».

Toufé Maecha



A gauche, S. Malidé à lors de la campagne de sensibilisation sur les Assises

BUDGET RECTIFICATIF 2017

Le gouvernement revoit sa copie

C'est la douche froide pour le gouvernement qui est contraint de revoir à la baisse son ambitieux budget de 126 milliards. Au dernier trimestre de l'année fiscale, le gouvernement se devait de descendre de son piédestal, confronté à la dure réalité du terrain. Ainsi les recettes internes dont le gouvernement misait beaucoup sur la douane passent de 81,64 milliards fc à 64,063 milliards fc selon le budget rectificatif soumis aux députés convoqués depuis mardi en session extraordinaire. Même coup de chirurgie pour les recettes externes qui chu-

tent à 45 milliards fc, soit 17 milliards fc de moins par rapport aux prévisions initiales.

« Si le gouvernement a revu à la baisse ses ambitions qu'il s'était fixées, cela ne signifie pas que les ambitions étaient démesurées, mais dans un budget de l'État les réformes sont ses piliers », s'est empressé de rectifier Maoulana Charif vice-président de l'assemblée nationale, proche du gouvernement. Et lui de continuer : « nous devons donc s'asseoir et voir si toutes les réformes préconisées ont été mises en place, chercher à savoir les ratés et le pourquoi de cela ». A l'en croire le chiffre présen-

té pourrait être revu.

« Le gouvernement a constaté qu'il sera difficile d'atteindre les 81 milliards fc d'ici décembre. Mais comme nous venons tout juste de recevoir le texte, nous allons travailler ensemble pour voir si vraiment l'objectif peut être atteint ou s'il faut revoir aussi ce plafond à la baisse », fait-il observer.

Il faudra sans doute beaucoup compter sur la générosité des partenaires extérieurs, pour participer à l'effort budgétaire nécessaire pour accompagner les grands chantiers lancés par le régime du président Azali Assoumani, notamment

dans le secteur de l'énergie et des infrastructures routières et aéroportuaires.

D'aucun ont fustigé dès sa publication un budget « volontariste » qui ne reflétait pas la réalité du pays. Il faut noter qu'il y a longtemps que la balance commerciale des Comores reste structurellement négative de 192 millions en 2015. Et le pays n'exporte quasiment plus en dehors du clou de girofle, l'ylang-ylang et la vanille qui ont considérablement augmenté en 2016 à +81.3%. Pire, le pays importe plus (70%) qu'il n'exporte, selon les données de la Banque

Mondiale datant de 2015.

Pour rappel, les députés ont repris ce lundi le chemin de l'hémicycle pour l'examen et l'adoption de la loi de finances rectificative 2017. Les députés ont une semaine pour examiner une loi dont la diversité du document « budgétaire est plus que nécessaire pour promouvoir la transparence dans la gouvernance financière que nous appelons de tous nos vœux », dira le vice-président Maoulana Charif dans son discours d'ouverture de cette session extraordinaire.

Maoulida Mbaé

FONCTION PUBLIQUE

La FOP lance des contrôles physiques pour l'ensemble des fonctionnaires de l'Etat

Le gouvernement à travers la fonction publique a lancé depuis ce mois de septembre des contrôles physiques de l'ensemble des agents de l'Etat afin d'assainir l'administration mais aussi la masse salariale. Avancements fantaisistes, des fonctionnaires percevant des doubles salaires, des agents fantômes payés mensuellement alors qu'ils vivent à l'étranger, des pratiques que la fonction publique veut bannir. « Cette opération consiste à identifier les vrais fonctionnaires en démasquant les agents fictifs qui continuent de garnir les rangs de la fonction publique, déclare Soilih Mohamed Djounaid, le directeur général de la FOP. La fonction publique est



Mohamed Djounaid directeur général de la FOP

saturée ce qui a causé une augmentation vertigineuse de la masse salariale. Et aujourd'hui, nous voulons être sûr que le travail qui sera fait, sera fiable pour notre pays ». La fonction publique va demander à ses agents leurs actes de

carrière, à savoir le recrutement, les intégrations, les avancements et autres actes tels que les congés administratifs, congé maladie, les détachements ou disponibilité. Ils vont aussi lancer une vérification sur les diplômes des

agents. « On s'aperçoit que certains agents de l'Etat intègrent un corps sans remplir les critères. Cette vérification va nous permettre d'avoir un aperçu de ces pratiques et placer l'agent où il doit être », poursuit-il.

Déterminé à en finir avec ces anomalies qui impactent la masse salariale, le contrôle physique des agents de l'Etat a démarré il y a une semaine en commençant par le ministère de la justice, des affaires islamiques et des droits humains et la vice-présidence en charge de la production. Prévu jusqu'au mois de janvier prochain, ce processus se poursuivra dans toutes les institutions de l'Union tout comme dans les administrations insulaires.

La fonction publique a aussi donné

à ses équipes la méthodologie à suivre pour faire un bon travail. Ils ont des équipes sur le terrain et des superviseurs pour jeter un œil sur le travail. « Il n'est un secret pour personne qu'il existe plusieurs agents payés régulièrement alors qu'ils ne sont plus au pays depuis un bon moment. D'autres qui sont partis en congé sans jamais revenir perçoivent également des salaires voire des doubles salaires alors qu'ils ne travaillent pas », déplore le patron de la FOP. Aujourd'hui, la masse salariale a atteint les 70% des recettes de l'Etat. Ce contrôle physique aboutira à l'assainissement du fichier de la FOP, le classement des fonctionnaires à leurs corps respectifs, mais aussi impactera sur la masse salariale des agents de l'Etat.

Mohamed Youssouf

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE L'ÎLE DE NGAZIDJA

Le Conseil ouvre une enquête aux travaux publics et à la GDI de l'île

Le Conseil de l'île autonome de Ngazidja a ouvert sa dernière session ordinaire lundi dernier. Le président du parlement insulaire a tenu à féliciter les initiateurs des assises nationales sur les 42 ans d'indépendance. Il a annoncé la mise en place d'une commission d'investigation et de contrôle pour enquêter sur l'argent perçu par la régie des travaux publics et à la direction des impôts de l'île.

Les Assises nationales sur les 42 ans d'indépendance ont occupé une grande partie du discours du président du Conseil de l'île de Ngazidja, lors de l'ouverture de la 3e session ordinaire et la dernière pour cette année 2017. Le conseil de l'île félicite les initiateurs de ces assises ainsi que l'engagement du président de la République de réussir cet événement politique. Le président du Conseil n'a pas oublié les partis poli-

tiques qui ont apporté leur soutien à ce forum national. « Ces assises seront aussi une occasion d'examiner les atouts, les contraintes et les opportunités pour des Comores émergentes à l'horizon 2030 », déclare Younoussa M'madi, le président du Conseil de l'île de Ngazidja.

Au niveau de la gouvernance insulaire, le patron du conseil de l'île dit se heurter à une situation compliquée due à l'entêtement du pouvoir exécutif de l'île. « Rien ne va sur la gouvernance de l'île. Le pouvoir insulaire continue à ne respecter ni procédure ni loi, ni règlement et se permet de créer des structures en dehors de tout contrôle législatif que représente le conseil de l'île », déplore-t-il.

Face à ces pratiques, le conseil de l'île vient de mettre en place une commission d'investigation et de contrôle pour enquêter sur l'argent qui rentre dans les caisses de la régie régionale des travaux publics et à la direction des impôts de Ngazidja. C'est notamment

le cas de la création d'une direction régionale auprès du trésor public de l'île chargé du recouvrement de l'argent des régies. « Cette direction est non seulement illégale, mais va faire doublon avec les missions du trésorier payeur général de l'île », poursuit-il.

Dans son discours d'ouverture, le président du Conseil de l'île de Ngazidja a parlé aussi de la crise qui frappe le secteur éducatif comorien. Il appelle les différentes parties à s'as-

seoir autour d'une table et trouver de manière définitive une solution et régler la question de l'éducation nationale.

« L'éducation de nos enfants est la clé de tout. Il est temps qu'un consensus soit trouvé pour que nos enfants étudient dans des bonnes conditions », conclut-il sans oublier d'évoquer la violence grandissante dans les stades.

Mohamed Youssouf



Younoussa M'madi, le président du Conseil de l'île de Ngazidja

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Saïd Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Toufé Maecha
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D2, 18^E JOURNÉE**Kaz club a charcuté les ambitions d'Avenir club**

Le week-end à domicile, l'un des clubs les plus ambitieux de la D2, Avenir club de Moroni a été tenu en échec par Kaz club (1-1). Ce score de parité constitue-t-il le début d'une chute libre aux locaux, qui ont consenti de gros sacrifices pour assurer une promotion en D1 ? « Je suis dépassé. A domicile, on nous déséquilibre, alors que c'est une belle opportunité pour prendre des points », paraît regretter le coach Drogha.

Dans la capitale, le dimanche 24 septembre 2017, le public s'est étonné de voir la hiérarchie des ambitions bafouée. Cette saison, Avenir club a grandement renforcé son effectif pour le seul objectif de remonter en

D1. Il a été tenu en échec devant ses propres supporters par Kaz club de Mkazi (1-1). Ce score, même de parité, a morcelé les ambitions des Moroniens. Les buteurs du jour sont, pour Mkazi, Zaïdou (20e, 1-0). Les Moroniens égalisent par Mohamed Ali Houmadi, vers la fin

du temps réglementaire (1-1).

Agacée par les troubles et les bagarres perpétrés pendant et/ou après les matches, toutes les divisions confondues, le comité directeur de la Ligue de Ngazidja décide de prendre le taureau par les cornes. De redoutables missiles de sanctions sont assénées en attendant la délibération de la Commission de Discipline. Les 1ères victimes sont Angélus de Moindzaza-Mboini et Accord du Sud d'Inani. Le 1er coup de marteau tombe sur la tête d'Angélus Club. Il est interdit de match à domicile jusqu'à nouvel ordre. Tout

comme Accord du sud, les Moindzaza-Mboiniens termineront le reste de leur match dans un terrain neutre, accompagnés par une délégation réduite.

La Ligue rappelle que tout réci-

diviste et tout club, reconnu coupable de corruption, d'agression et/ou de score arrangé sera sévèrement puni. Un homme averti en vaut deux, dit-on.

Bm Gondet

Résultats**1/ Poule (A)**

1/ Djabal # Onze Mustique (1-0)
2/ : Eruption # Victoire (4-2)
3/ Fc Mhonko # Ekos (1-1)
4/ : Aventure # Étoile des Comores (1-1)
5/ Fc Chouani # Uranus ()

2/ Poule (B)

1/ Avenir # Kaz club (1-1)
2/ Super sonic # Dauphins (1-0)
3/ Angélus # Usm (1-2)
4/ Fc Mlaoui # Etoile Polaire (1-3)
5/ Usn # Fc Male (1-3)
6/ Dynamo # Accord du sud (1-0)

FOOTBALL : COUPES DES COMORES, ÉDITION 2017

Une réunion technique apaisée et enrichissante

Le mardi 26 septembre dernier, les délégués des équipes engagées à la compétition s'étaient retrouvés en réunion technique à Moroni. Après échange de vue, relativement mouvementé, les points exposés par le coordinateur, chargé de la compétition, Zeodine Abdou, ont été adoptés par acclamation. Avant de se séparer, le capitaine Ismael Bacar a tenu un exposé pertinent et déterminant sur la sécurisation du stade.

Le siège de la Fédération de Football des Comores (Ffc) a abrité la réunion technique, relative à l'édition 2017 de la Coupe des Comores. Au menu, la validation du planning de la compétition. Les délégués des équipes engagées à la compétition (Enfants des Comores, Ngazi, Ouragan et Volcan) et des arbitres ont trouvé retrouvé sur un terrain d'entente. Seuls points novateurs, difficilement partagés, le taux des membres des déléga-

tions par équipe et la répartition des recettes. Au lieu de 25 personnes, la liste comprendra 30.

« En clair, sur le banc de remplacement, il y aura 25 personnes, et les cinq autres suivront les matches à partir de la tribune officielle. Des chaises vont être aménagées pour les équipes au repos », explique le responsable des accréditations. Pour la recette, on n'aura plus besoins d'attendre la fin de la compétition pour faire un bilan général et repartir les quotes-parts. Chaque partie empochera son droit sur place, après déduction des charges.

Les 20% encaissés par la Ffc a été timidement remis en cause. Zeodine a rappelé la lourde charge qui incombe à l'institution. L'assistance a salué son intervention. « Ce n'est pas prudent de laisser longtemps de l'argent liquide à un individu. Immédiatement après la rencontre, la recette sera distribuée aux ayants-dus », a-t-il conclu.

Le problème de la sécurité a focalisé l'attention de l'assistance. Un point décisif, c'est la présence massive des stadiers, souvent source de troubles. Un stadier se définit comme une personne qui apporte

sa contribution à la gestion de la sécurité. Il développe une stratégie militaire : « Le sport, c'est l'amitié. Il serait prudent de séparer les supporters. Les officiels devront aussi respecter la ponctualité. Je m'adresse aux arbitres, qui sont souvent à l'origine des perturbations et/ou des bagarres. L'arbitre n'est pas un gendarme. Mais, il veille à l'application des lois du jeu. Et si lui-même, il ne les respecte pas, c'est une dérive ».

Bm Gondet



Tourqui Salim président de la Ffc



DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

Moroni le 26 Septembre 2017

La Direction Générale de la Ma-Mwe porte à la connaissance de son aimable clientèle que dans le cadre de sa politique de développement, les services commerciaux vont être dotés d'un nouveau logiciel dénommé BECHEYO qui entre en application à partir du lundi 2 Octobre 2017.

Dans cette nouvelle perspective, le circuit de la facturation et des encaissements est facilité pour favoriser l'accès direct de l'information par les clients, en particulier auprès des agences de Ngazidja et Moili, les plus proches de leurs résidences.

A cet effet, une petite perturbation liée au démarrage est prévue et interviendra entre le vendredi 29 septembre 2017 et le dimanche 1er octobre 2017, pour ce qui concerne les nouvelles demandes de branchement et les réclamations.

La Ma-Mwe présente ses excuses pour ce léger désagrément et reste confiante quant à la compréhension de tous sur la nécessité de moderniser sa fonction commerciale.

Ensemble, construisons l'énergie du renouveau.

Les petites Annonces de La Gazette
Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216
E-mail: la_gazette@comorestelecom.km